Karine Chossinand : une coach spécialisée pour les patients atteints de cancer

Karine Chossinand est une coach un peu particulière puisqu'elle accompagne les personnes atteintes de cancer dans leur retour au travail à travers sa structure : KCMC Education, Formations & Coaching. Nous l'avons interviewée.

Pouvez-vous vous présenter ? Nous parler de votre parcours personnel ?

Karine Chossinand : Initialement, je suis manipulatrice radio diplômée d'Etat. J'ai travaillé dans plusieurs instituts et hôpitaux spécialisés en cancérologie à Paris, en province et à l'étranger. J'ai travaillé dans le public, le privé et aussi dans le secteur militaire. Dans l'exercice de mes fonctions de soignante, j'ai eu l'occasion de croiser plus de 6 000 patients atteints de différents types de cancers : cancer du sein, pédiatrique, ophtalmique, ORL, pelvien, musculaire, osseux ou encore pulmonaire ou cérébral… J'ai également enseigné à l'hôpital pédiatrique de Tunis pour aider à améliorer la prise en charge des patients et la baisse de la douleur et de l'angoisse lors des examens médicaux tels que l'IRM. J'ai rédigé des articles pour revues paramédicales spécialisées et reçu un prix dans un congrès de la profession. Enfin, je pratique régulièrement de l'hypnose liée à la douleur (hypnoanalgésie) pour l'amélioration des conditions de vie des patients que je croise que ce soit pendant ou après les traitements.

C'est tout naturellement que je me suis tournée vers l'accompagnement de personnes car, depuis l'enfance, j'ai un

quotient émotionnel et une empathie très forts. De plus, ma famille a été particulièrement touchée par le cancer : quatre personnes, dans mon premier cercle familial, ont été atteintes et, heureusement, ont survécu. C’est pour tout ça que j’ai voulu faire partie de ces personnes qui soignent les malades du cancer.
Avec mes patients, nous avons de grandes réflexions sur la vie personnelle et professionnelle. J’ai la chance d’avoir des échanges de qualité avec eux, riches humainement parlant et souvent basés sur l’humour. Je crois que mes patients aiment ma façon de parler de la gravité de leur passage de vie avec de la légèreté et l’humour imagé qui est le mien. Cela les aide à avancer et à dépasser l’obstacle.

Comment en êtes-vous venue à devenir coach et à proposer des formations ?
J’ai débuté ma réflexion à partir de la naissance de mes enfants. Cela m’a donné envie de changer un peu professionnellement parlant. J’ai donc créé KCMC, une structure dédiée à l’aide des patients. Il existe une branche de coaching et une branche de formation. J’ai choisi de proposer des formations car les patients peuvent bénéficier de participations financières pour les financer. Mes priorités étant d’aider les patients sans impacter leur portefeuille, tout en vivant de mon activité.

Quelles sont les différentes formations que vous proposez ?
KC : Les formations pour les patients que je propose sont :
- Retour à l’emploi après une rupture professionnelle due à la maladie cancéreuse
- Bilan de compétences après et avec la maladie cancéreuse
- Création de son entreprise après le cancer

Je propose également aux médecins une formation « Aide à la gestion de l’activité » afin de les aider à mieux s’organiser et être plus zen dans l’exercice de leurs fonctions. J’ai créé cette formation pour qu’ils répercutent ce souffle sur les patients de manière positive. Je crois qu’un médecin organisé

peut mieux s’occuper de ses patients. Cela fait du bien à tout le monde.

Concrètement, comment ça marche ?
Mes formations se font à distance ou en présentiel. Le patient peut se former depuis son domicile à son rythme, en fonction de son état de fatigue. S’il a dû mal à sortir de chez lui, s’il a des insomnies et dort la journée… il peut accéder à la plateforme de formation 24h/24 et 7j/7 et avancer dans sa reconstruction au rythme où il le souhaite. Des rencontres, par visioconférence, sont planifiées en journée aux horaires qu’il préfère. Pour les médecins, je viens dans le secteur hospitalier faire la formation qui les aidera à être de meilleurs professionnels de santé.

A qui s’adressent vos formations ?
Mes formations s’adressent à tous les citoyens français où qu’ils se situent géographiquement : en France métropolitaine, dans les DOM, les TOM, en expatriation… Ma bénéficiaire la plus éloignée habitait en Nouvelle-Calédonie. 70% des personnes dont je m’occupe sont atteintes de cancer. Dans les 30% restant, on compte des patients atteints de burn-out, des personnes ayant traversé une dépression, des personnes sevrées alcooliquement… Les aidants sont aussi les bienvenus car ils sont évidemment impliqués et impactés par la maladie. Enfin, les soignants peuvent bénéficier de ces formations.

Comment accéder à vos formations ?
L’accès aux formations se fait par entretien téléphonique. Les patients ne partagent que ce qu’ils veulent. Il n’y a pas d’étude de dossier au préalable. Je demande seulement une autorisation du médecin traitant pour être sûr que le suivi de la formation ne mette pas en danger le ou la patiente lors de l’inscription.

Et pour le financement, cela se passe comment ?
Les formations sont généralement financées par la caisse des dépôts par le dispositif du CPF (Compte Personnel de

Formation), ou par Pôle Emploi. Si le patient n’a pas le droit à ces dispositifs, il peut alors faire appel à notre partenaire « La cagnotte des proches » qui les aide à collecter les fonds dans leur environnement. Tout a été pensé pour minimiser l’impact financier et permettre au patient de maintenir son niveau de vie.

La formation finie, un suivi est-il prévu ?
Pour les bilans de compétences, un suivi à 3 et à 6 mois est contractuel. Pour les autres formations, nous restons en contact. Je reçois des mails quand quelqu’un retrouve un travail ou a fini sa reconversion. Cela me fait très plaisir. Avant de commencer mes actions de coaching ou de formations, seuls 46% de mes bénéficiaires avaient un emploi. 6 mois après mon intervention, le taux monte à 92% ! C’est une grande fierté !

Avez-vous quelques anecdotes à nous livrer ?
J’ai de belles histoires, notamment dans la reconversion et la création d’entreprise : un boulanger qui se reconvertit dans le tennis, une assistante de direction qui se lance dans la photographie, une maman de 3 enfants qui crée son activité à 100 m de chez elle alors qu’elle travaillait à l’international avant son cancer. Cette reconversion lui aura également permis de réaliser son souhait de voir davantage ses enfants.

Comment vous contacter ?
Vous pouvez me contacter via mon site internet, KCMC Formations, via ma page Facebook ou, ma préférée, ma page Instagram.
A très bientôt !

Covid-19 : soutien des dispositifs d’appui à la coordination (DAC)

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, l’ARS Île-de-France a demandé aux dispositifs d’appui à la coordination (DAC) de soutenir les professionnels de santé (en ville, en établissements de santé et médico-sociaux) dans la prise en charge des patients probables ou confirmés Covid-19 présentant des facteurs de fragilités.

Les DAC assureront trois missions principales :

- réaliser un suivi renforcé du domicile en appui des médecins de ville, par téléphone ou par télésurveillance ;
- aider les sorties d’hospitalisation et permettre un retour sécurisé à domicile, en lien avec les acteurs du domicile ;
- renforcer la mobilisation sur les soins palliatifs en assurant une astreinte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à destination des médecins confrontés aux patients atteints de Covid et nécessitant des soins palliatifs qu’ils soient au domicile, en EHPAD ou en ESMS.

Pour accéder aux coordonnées des DAC et aux numéros d’astreinte soins palliatifs : Santé Graphie

---

Source : ARS Île-de-France

Cancers rares : liste des centres de référence et de compétence

L’offre de soins pour les patients adultes atteints de cancers rares s’organise sur l’ensemble du territoire autour de réseaux nationaux de référence. Cette organisation vise à garantir aux malades une prise en soins optimale.

La liste de ces réseaux a été actualisée en juillet 2019.

Cette organisation s’appuie, pour un groupe de cancers rares donné, sur un réseau composé d’un centre de référence, qui peut être mono site ou multi sites (2 ou 3 sites en tout), coordonnant 10 à 20 centres de compétence couvrant l’ensemble du territoire français. Tous ces centres composant le réseau sont des établissements autorisés pour le traitement du cancer.

Source : Orphanet

Cancers & coronavirus : les recommandations régionales de l’ARS Île-de-France

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a émis le 14 mars

2020, actualisé le 20 mars 2020, un avis relatif à la prise en charge des patients à risque de forme sévère de Covid-19 assorti d'une annexe comportant des recommandations à appliquer aux patients porteurs d'un cancer.

L'ARS vient de décliner ces recommandations au niveau régional.

Cancers & coronavirus : une page pour suivre toute l'actualité !

Afin de suivre plus facilement les actualités relatives à la prévention et à la prise en charge du COVID-19 chez les patients atteints de cancer sont regroupées sur une seule page.

N'hésitez pas à la consulter régulièrement !

Gardons le contact

En cette période un peu compliquée, toute l'équipe d'ONCORIF reste mobilisée et continue d'avancer sur les dossiers en cours. Comme beaucoup, nous travaillerons à distance les

prochaines semaines, aussi si vous souhaitez nous contacter, nous vous invitons à le faire directement par mail. Vous pouvez aussi le faire via le formulaire de contact.

N'oubliez pas que vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Twitter et Facebook.

Bon courage à tous !

Gustave-Roussy crée un département dédié au parcours patient

Dans un communiqué de presse daté du 9 mars, **Gustave Roussy a annoncé la création d'un département interdisciplinaire d'organisation des parcours patients (DIOPP). Ce nouveau département vient harmoniser et fluidifier l'offre de soins proposée au patient et à son entourage.** Il s'agit d'aller plus loin dans la prise en charge des patients en créant les conditions d'un accompagnement des personnes dans leur globalité pour des soins optimisés avant, pendant et après la maladie.

Les activités et services regroupés au sein du nouveau département traiteront :

- des aspects organisationnels et structurels du parcours patient (plateau de consultation, soins externes, lien avec les professionnels de santé au domicile des patients) ;
- des questions relatives aux aspects aigus de la maladie (réanimation, unité de pathologie infectieuse, unités de

surveillance continue médicale et chirurgicale) ;
- des aspects chroniques (soins de support) ;
- des questions relatives à l'environnement du patient et son volet psychologique et social, sans oublier la prévention des facteurs de risque d'apparition des maladies cancéreuses.

C'est le Dr Florian Scotté qui est à la tête de ce département. Oncologue médical titulaire d'un doctorat en sciences en éthique médical, il est également vide-président de l'AFSOS.

Source : Gustave Roussy

Agenda & coronavirus : Annulations et reports des événements programmés

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures annoncées par le gouvernement, la plupart des événements annoncés pour les prochaines semaines dans notre agenda sont susceptibles d'être annulés ou reportés à une date ultérieure.

Ces changements de dernière minute n'apparaîtront peut-être pas dans notre agenda, aussi **nous vous invitons à vous rapprocher directement des organisateurs de ces événements pour en savoir plus.**

En vous remerciant pour votre compréhension.

Coronavirus COVID-19 et cancer : La Ligue vous conseille

Après les recommandations de Gustave Roussy pour les patients atteints de cancer face au coronavirus, la Ligue contre le cancer conseille également les patients :

- **« Vous êtes en traitement.** Beaucoup de ces traitements peuvent diminuer vos défenses immunitaires et alors vous fragiliser. Vous ne devez cependant pas interrompre vos soins, parlez-en avec votre médecin. S'ils se déroulent à domicile, restreignez sorties et visites. Sinon, l'équipe en charge de votre traitement fera les prescriptions adaptées pour votre transport et traitement au centre de soins.
- **Vous êtes en parcours de soins post-cancers** sans signe évolutif. Vous avez les mêmes risques que la population générale, notamment ceux liés à l'âge. Les consignes « barrières » générales s'appliquent à vous. Respectez strictement les consignes des autorités de santé.
- **Vous suivez des soins de supports post-cancers**, en particulier dans les centres, espaces et antennes de La Ligue.
  – *Si les locaux sont dans des foyers épidémiques actifs*, une interruption temporaire est préférable.
  – *Ne pas se rendre dans des locaux ouverts si vous présentez des signes cliniques*, même modérés (rhume, toux, fièvre, fatigue accrue…)
- **Pour toute question, information, conseil** en rapport avec l'épidémie actuelle et qui pourrait vous concerner, appelez le **0800 940 939** (taper 4 pour la plateforme

médicale), ou les numéros d'appels des Comités départementaux de La Ligue. Vous pouvez également poser toutes vos questions sur l'espace forum de La Ligue.«

Source : Ligue contre le cancer

COVID 19 : reports des événements Sensibilisation onco-fertilité & Appropriation des référentiels d'oncologie thoracique

Suite aux recommandations reçues dans le cadre de l'épidémie COVID 19, nous avons décidé de reporter ultérieurement **la sensibilisation onco-fertilité** initialement prévue le 17 mars et **l'appropriation francilienne des référentiels d'oncologie thoracique** le 20 avril.

L'équipe d'ONCORIF s'excuse pour ce contretemps et ne manquera pas de vous informer dès que de nouvelles dates auront été fixées.

Coronavirus & Cancer : les recommandations de Gustave Roussy

Le 4 mars, Gustave Roussy a publié des recommandations pour ses patients concernant le coronavirus (Covid-19).

En dehors des patients ayant voyagé dans un pays où circule activement le virus ou résidant dans une zone française à risque, les recommandations pour les patients atteints de cancer sont les suivantes :

- La seule précaution à prendre est de vous laver régulièrement les mains.
- Si vous n'avez pas de symptômes, le port du masque n'est pas recommandé car son efficacité n'est pas démontrée.
- Il n'existe pas de contre-indication quant à l'utilisation des transports en commun mais pensez à bien vous laver les mains après.
- A la maison, il faut appliquer les règles d'hygiène habituelles : lavage des mains fréquent, notamment avant les repas et après avoir utilisé les toilettes. Comme pour toutes les infections respiratoires (grippe par exemple), si une personne est malade, il (elle) doit tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et avoir une hygiène des mains rigoureuse.

Il n'y a aucun argument actuellement, au vu de la situation épidémiologique française, pour suspendre ou reporter les traitements de votre cancer, chirurgie, chimiothérapie, traitement ciblé, immunothérapie, radiothérapie ou autre.

Le traitement pour un cancer ou les séquelles de ce traitement ne semblent pas augmenter, sur la base des données disponibles, le risque de développer une infection à

coronavirus. En revanche, le risque de complication de l'infection pourrait être majoré.

Les vaccins (comme la vaccination anti-pneumococcique ou anti-grippale) doivent être réalisés conformément aux recommandations en vigueur et ces recommandations n'ont pas, à ce jour, été modifiées.

Les tests diagnostiques du coronavirus ne se font pas en routine, aux urgences ou dans les autres services de Gustave Roussy. Ils sont réalisés dans des indications bien précises, sur avis de l'équipe d'infectiologie ou d'hygiène, dans des laboratoires centralisés. Ne venez pas aux urgences de Gustave Roussy dans le but de bénéficier d'un tel test.

Découragez les visiteurs qui voudraient venir vous voir s'ils présentent un risque d'infection (retour de zone à risque, signes respiratoires, etc.).

Source : Gustave Roussy

Anticancéreux oraux : Mise à jour des fiches Patients et Professionnels de santé

Les fiches d'information sur les anticancéreux oraux mises à disposition sur le site d'ONCORIF viennent d'être mises à jour.

Pour rappel, deux types de fiches existent : celles à remettre

directement aux patients traités et celles destinées aux professionnels de santé.

Pour retrouver l’ensemble des fiches, rendez-vous sur la page Anticancéreux oraux.